

PROJET PEDAGOGIQUE

PERISCOLAIRE

BOYNES

ANNEE 2024-2025



SOUS LA DIRECTION DE
GRENON Ingrid

Sommaire

1.Présentation générale

- 1.1 L'organisateur
- 1.2 Le projet éducatif
- 1.3Présentation de la structure

2.Le projet pédagogique

- 2.1 Qu'est-ce qu'un projet pédagogique ?
- 2.2 Les objectifs pédagogique

3. L'équipe

- 3.1 fonctionnements de l'équipe
- 3.2 le rôle de chacun

4. Les locaux

5. Le fonctionnement

6. Conclusion

Annexes

- Journée type
- Quelques définitions

1. Présentation générale

1.1 L'organisateur : Cigales et Grillons

Basée à Orleans, l'association organise depuis 1920 de séjours pour enfants et adolescents.

Elle réalise, toute l'année :

Des classes d'environnement, sorties scolaires pour des écoles, des collèges et lycées publics et privés, des centres de vacances et de loisirs pour les jeunes de 3 à 18 ans, pour des particuliers, mairie et comités d'entreprise.

Des centres de loisirs sans hébergement pour des mairies et entreprises de la région Centre.

(Cf.doc)

1.2 Le projet éducatif

(Cf.doc)

1.3 Présentation de la structure

C'est une structure d'accueil périscolaire qui est géré par l'association Cigales et Grillons et le SIIS de Boynes, Givraines et Yèvre-la-Ville. Elle est située (1 place de la République 45300 Boynes)

C'est une garderie qui accueille les enfants scolarisés dans la commune.

Il est ouvert les jours d'école.

Accueil le matin de 7h à 9h

Accueil le soir de 16h30 à 19h.

Age des enfants accueillis : 3 à 12 ans.

L'effectif d'enfants est de 30 maximum.

2. Le projet pédagogique

2.1 Qu'est-ce qu'un projet pédagogique

Le projet pédagogique est un document qui est rédigé par la direction de l'accueil. Il définit les objectifs de celui-ci.

Le projet doit créer le lien entre les préoccupations de l'organisateur et les animations proposées aux enfants, il doit servir de support de travail à l'équipe d'animation, de façon à donner du sens aux activités qui seront proposées.

Il est destiné aux intervenants dans le cadre du séjour (directeur, animateurs...)

Aux autorités et services de l'état (DDCS, DDCSPP, agents des services jeunesse et sports...)

Aux parents ou responsables légaux.

2.2 Les objectifs pédagogiques

Le projet pédagogique est un élément indispensable pour la cohésion de l'équipe. Il est nécessaire pour la direction mais aussi pour l'équipe. Les valeurs éducatives seront déclinées en **objectifs pédagogiques** puis en **objectifs opérationnels** et avec **les moyens** mis en place pour y arriver.

Vous trouverez les 3 valeurs sur lesquels nous allons travailler en plus des objectifs fixés pas Cigales et Grillons.

- **L'autonomie**
- **La socialisation**
- **La créativité**

L'AUTONOMIE

L'autonomie signifie la capacité d'agir seul, compléter des tâches et faire preuve d'initiative.

Objectifs pédagogiques :

Offrir des situations qui permettent à l'enfant une liberté de choix dans sa manière de vivre ses moments au périscolaire

Objectifs opérationnels :

L'enfant participe à l'activité de son choix

Les moyens :

- Choix de son activité selon les propositions, mais aussi entendu sur ses désirs et ses attentes.
 - Mise en place d'ateliers tournants.
- Possibilité de ne pas participer à une activité proposée mais peut proposer et mener une autre activité dans la mesure du possible.
 - Mise en place de coins permanents où l'enfant peut aller à sa guise (Lecture, coloriage, déguisement, jeux d'imitation ou de sociétés)
 - Les places peuvent être limitées dans les ateliers.

L'AUTONOMIE (suite)

L'autonomie signifie la capacité d'agir seul, compléter des tâches et faire preuve d'initiative.

Objectifs pédagogiques :

Permettre à l'enfant de développer son autonomie dans sa vie quotidienne.

(Pourquoi) Objectifs opérationnels :

L'enfant est capable de participer au rangement
(Table de goûter, matériels d'activités, jeux...)

L'enfant est capable de gérer ses affaires personnelles

L'enfant est capable de gérer ses passages aux toilettes

L'enfant est capable de savoir à quel moment il doit parler moins fort et faire moins de bruit

L'enfant est capable de faire ses propres choix

Effectuer les gestes de la vie quotidienne seul en fonction de l'âge

Prendre la prise de décision collectives ou individuel.

Les moyens

- Mise à disposition du matériel de rangement
- Mise en place de photo pour modèle de rangement
 - Accompagnement des animateurs
 - Portes manteaux personnalisés (prénom)
- Mise en place d'une pancarte « attention trop bruyant »
- En mettant à disposition du matériel de façon que l'enfant choisisse seul ce qu'il veut faire
 - Se servir seul pendant les goûters
 - Instaurer des temps de discussion
 - Faire des réunions
 - Faire participer l'enfant à la vie au péricope.

LA SOCIALISATION

C'est le processus d'intégration à la société, apprentissage de la vie de groupe.

(Il apprend à respecter, intégrer, accepter les différences de chacun...)

Objectifs pédagogiques :

Développer une coopération entre les enfants, l'esprit de vivre en collectivité, ensemble

Objectifs opérationnels :

Pouvoir s'entraider dans un projet commun

Moyens :

- Jeux coopératifs
- Mélanger les groupes petit, moyen et grand de temps en temps
- Rencontre organisée avec les parents pour des spectacles ou un goûter

Objectifs pédagogiques :

Permettre à l'enfant de s'exprimer et d'agir au sein d'un groupe

Objectifs opérationnels

Être capable de « dire » « et de faire »

Moyens

- Rédiger ensemble et afficher sous forme de photos pour les moins de 6 ans et en tableau pour les plus de 6 ans
 - Temps de parole en fin de journée
 - Activités d'expression (jeu, mime...)

Objectifs pédagogiques :

Favoriser le respect en général
(de soi-même, des autres, des locaux et du matériel)

Objectifs opérationnels :

Être capable d'écouter les autres, de respecter les règles de vie collectives, de ranger afin de laisser les lieux de vie propres.

Moyens

- Accompagnement et disponibilité des animateurs
 - Accessibilité des moyens de rangement
- Toute attitude ou parole non respectueuse sera relevée et discuté.

LA CREATIVITE

La créativité aidera l'enfant à se construire, s'épanouir, développer ses connaissances, de s'ouvrir au monde ...

Objectifs pédagogiques :

Développer la créativité de l'enfant
Eveiller l'enfant à l'art
Favoriser l'éveil sensoriel

Objectifs opérationnels :

Être capable de réaliser les activités proposées avec ou sans modèle
Être capable de réaliser des activités avec leur propres choix
(Couleurs, matériels utilisés, mise en forme...)
Créer des histoires, chant, chorégraphies, costume, recette de cuisine...

Moyens :

Proposer des variations dans les ateliers manuels
Laisser l'enfant s'exprimer
Être à l'écoute de leur demande
Proposer des moments et activités qui solliciteront l'imagination et la créativité
Création et préparation et mise en place un spectacle
(Danse, chant, théâtre, défilé...)
Mettre à disposition des déguisements, des jeux d'imitation...
Mettre du matériel à disposition

3.L'équipe

3.1 Fonctionnement de l'équipe

L'équipe d'animation doit être composée de :

Un minimum de 50% d'animateurs titulaire du BAFA ou autre titre équivalent et d'un maximum de 20% d'animateurs sans formation.

Le nombre de stagiaire varie en fonction de ses deux impératifs.

L'équipe sera formée de façon suivante :

1 directeur/animateur

1 ou plusieurs animateurs diplômés dont 1 qui assurera le rôle d'assistant sanitaire.

1 animateur / stagiaire

Les animateurs arriveront le matin de 7h et 9h et l'après-midi de 16h20 à 19h.

Dans le cadre des activités chaque animateur devra demander au préalable son matériel à la direction et faire un essai. Le jour j les animateurs installent rapidement les ateliers avant l'arrivée des enfants.

A tour de rôle, les animateurs assureront l'accueil des enfants et des parents le matin et le soir.

TAUX D'ENCADREMENT

EN ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE

HORS VACANCES SCOLAIRES SUR LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

POUR LES ENFANTS DE - 6 ANS



POUR LES ENFANTS DE 6 ANS ET +



TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

3.2 Le rôle de chacun

L'équipe pédagogique se constitue d'un animateur BAFA et d'une directrice
Pendant les heures d'ouverture les enfants participeront à des activités ludiques, diversifiées, sportives, manuelles, culturelles dans un contexte agréable.

L'Animateur :

L'animateur travaille avec le sourire et doit être disponible.

L'animateur est celui qui va faire passer de bon moment aux enfants confiés à sa responsabilité.

Les enfants présents n'ont pas forcément choisi d'être en periscolaire c'est donc à l'animateur de faire de ce temps un réel plaisir.

Pour cela il doit :

Respecter les consignes de sécurité

Être pressent physiquement et mentalement

Être enthousiaste

Être tolérant

Être disponible

Faire preuve de bon sens

Avoir un respect pour les enfants et adultes avec lesquels il travaille

Respecter le matériel et son environnement

Accueillir les parents et les informer du déroulement de la journée

S'exprimer sur d'éventuels soucis rencontrés avec enfants, parents ou équipe.

En équipe l'animateur :

Élaborer le projet pédagogique en y apportant ses idées

Installe et respecte les règles de vie

Tient compte des informations concernant les activités des autres groupes

Prépare ses activités à l'avance

Respecter les horaires

Dans son groupe d'enfant :

C'est un référent pour la sécurité des enfants par son comportement et par son respect pour tous

Il participe aux activités qu'il propose (prépare, anime, range)

Doit s'adapter aux difficultés des enfants au matériel, au temps

Doit être un élément moteur en cas de perte d'énergie des enfants

Doit être à l'écoute.

S'abstenir d'utiliser son portable pendant le travail

S'abstenir d'avoir des discussions interminables entre animateurs pendant le temps de travail.

Le Directeur

Le centre sera à l'image de celui qui le dirige

Le directeur du lieu a un rôle fondamental.

Il est garant du bon fonctionnement du periscolaire, tant sur le plan matériel que du point de vue des moyens humains.

Il rend régulièrement des comptes au responsable de l'organisme.

Pour cela il doit :

Être le moteur, être à l'écoute de son équipe

Stimuler, encourager, conseiller les animateurs

Doit lui-même faire partie de l'équipe d'animation.

Rôle pédagogique :

Mettre en application le projet éducatif des organisateurs

Préparer le projet pédagogique avec ou sans les animateurs

Faire des bilans hebdomadaires

Former et évaluer son équipe

Veiller aux règles de sécurité

Régler les problèmes matériels

Être responsable des enfants et du personnel

Aider les animateurs à la mise en place des activités

Repartir les rôles

Rencontrer les parents.

Rôle administratif :

Faire le recrutement de son équipe d'animation

Création des plannings

Préparer et veiller au respect du budget

Activités pédagogiques : 0,45 euros/enfant/jour

Achat du matériel pédagogique

Gérer le matériel pédagogique

Gérer les absences des animateurs.

4. Les locaux

L'intérieur du periscolaire depuis mi septembre 2024 :

Il y a 2 salles

1ere salle pour les primaires/maternelles (26 places):

une partie pour activités et goûter

une partie avec coin imitation (poupée, leggos, lecture...)

un coin cuisine

un coin bureau

une régie (pour rangement matériel pour activités pédagogique)

Des sanitaires WC petit + grand

2eme salle pour les maternelles (14 places) :

Un coin lecture

Un coin imitation (poupée, cuisine, voiture...)

Une partie goûter/activités

Un coin bureau

sanitaire

L'extérieur du centre :

Il comprend un petit espace vert avec une aire de jeux et une estrade et bancs pour spectacle.

5.Le fonctionnement

La structure accueille les enfants mixtes de leur scolarisation de la petite section en maternelle jusqu'à la fin de leur scolarité dans le cycle primaires (De 3 ans à 11 ans).

Actuellement nous accueillons environ 35 enfants pouvant être d'une même fratrie.

Les inscriptions se font au mois ou encore à la journée et peuvent se faire par l'intermédiaire de l'association Cigales et Grillons ou par la directrice.

Les parents doivent impérativement remplir et remettre au personnel d'encadrement au plus tard le premier jour d'accueil de l'enfant :

La fiche sanitaire de liaison ainsi que tous les renseignements de santé de l'enfant.

Ils sont exigés par les services de la DDJS

(Direction Départementale de la Jeunesse et des Sport).

Pour tous ce qui est allergie alimentaire ou médicamenteuse l'équipe sera informée.

Un registre dans lequel seront précisées les allergies, les traitements etc. ... sera tenu.

La directrice du centre de loisirs s'assure du respect de la confidentialité des informations médicales.

La pharmacie et la trousse de premiers secours

Sont mises à jour et à notre disposition dans l'infirmierie.

A chaque sortie, les animateurs devront la prendre aux cas où d'éventuelles petits accidents arriverai.

Les soins devront être inscrit dans le carnet d'infirmierie.

(Celui-ci se trouve avec la trousse)

AUCUN MEDICAMENT ne doit être donné aux enfants.

La listes des enfants qui ont un régime alimentaire ou un problème médical, est affichée dans le bureau

Le nom et le traitement des enfants seront communiqués.

L'accueil

Chaque enfant arrivant sur l'accueil devra être accueilli, les parents disposeront d'une feuille d'émargement à signer.

Les activités

L'équipe choisira un thème en commun par mois ou pour l'année.

Durant l'année, l'équipe proposera des activités manuellesou sportive, des après-midis festives (petites fêtes d'anniversaire, gouter à theme Halloween, Noel.), des grands jeux et de la cuisine.

Les règles de vie

Au début de chaque rentrée une discussion entre adultes et enfants sera Faites sur les règles de vie et seront par la suite affichées dans l'enceinte.

Elles seront mises en place par les animateurs et les enfants en forme d'activités et devront être respectées par tous.

Les règles de vie sont faites pour assurer, rassurer et ainsi établir la sécurité de chacun.

Elles sont aussi faites pour apprendre à vivre en collectivité

(Le respect des uns et des autres, le respect du matériel, la courtoisie...)

Les gouters

Ils seront fournis par les parents

Ils pourront être donner pour le mois et seront donc stockés dans un placard avec le nom de l'enfant.

La direction prévoit des compotes et gateaux dans sa reserve pour les oublies exeptionnel

Avant le gouter les enfants passeront aux toilettes et se laveront systématiquement les mains.

Les animateurs et les plus grands aident les petits à se servir et à ouvrir leur paquet de gâteau ou autre.

Le temps du goûter doit être un moment de détente et d'échange entre enfants et adultes.

A la fin du goûter l'enfant participe au rangement de la table.

Nous avons un rôle éducatif important à jouer sur le temps du goûter (Ne pas jouer et gaspiller la nourriture, tenue correcte à table, hygiène, politesse ...).

Mais c'est aussi un moment convivial, nous profitons aussi de ce moment pour être particulièrement à l'écoute des envies, des souhaits ou des problèmes des enfants.

Les sorties

Les sorties aller-retour seront encadrées par l'équipe d'animation qui devra porter un gilet jaune ou bleu (Cigales et Grillons), une trousse de secours, la liste d'enfants inscrits ainsi qu'un moyen de communication.

Un trajet obligatoire est mis à notre disposition.

Pour les enfants qui sont inscrit au soutien apc et à la garderie, ils ne pourront pas être ramenés à l'accueil par un employé de la mairie ou récupéré après le soutien par un animateur.

Nous recevons normalement une liste par mois par la directrice de l'école.

L'équipe d'animation devra bien compter le nombre d'enfants participants à la garderie pour la séance du matin et celle du soir.

Elle sera garante des enfants (faire attention au manteau, écharpes, gants, sac, cartable...)

Il faut aussi savoir prendre les informations tel enfant malade, incidents effectués dans la journée de chaque enfant.

L'équipe sera en possession de la liste des enfants et des fiches sanitaires de tous les enfants présents avec n° de tel des parents.

En cas d'accident bénin nous feront les premiers soins et le noterons dans le cahier des soins.

En cas d'accident grave, nous préviendront les secours, le médecin et le directeur qui a son tour préviendra les parents et l'association.

Les temps des réunions

Les réunions seront mises en place pour le bon déroulement du séjour.

Ils existent plusieurs temps de réunions :

Avant la rentrée :

Préparation, mise en place d'activités, de règles de vie pour l'équipe, voir ensemble le projet pédagogique, dresser ensemble la liste pour le matériel nécessaire pour le séjour.

Un temps de preparation avant chaque période

(1 par mois + 1 avant les rentrées de petites vacances) :

Les temps de préparation pour le bon déroulement des activités

Le matin de 9h à 10h30 ou l'après-midi de 14h à 15h30

Réunion de fin d'année :

Celle-ci est importante, elle permet de faire le bilan de l'année, revoir tous les points que ce soit positif ou négatif. Permet aussi de valider les stagiaires et d'évaluer les animateurs.

Cette réunion est aussi importante que la première et est aussi obligatoire.

Ces réunion sont obligatoire.

6.Conclusion

Le projet pédagogique sera utilisé comme document de présentation de notre travail à chaque nouvel employé ou stagiaire et sera évalué chaque année.

Nous essayons dans la mesure du possible de prendre ce projet comme modèle.

Par la pratique nous évaluerons les possibilités de l'activité

(Voir point négatif, point positif)

Pour pouvoir améliorer les manques.

ANNEXES

Déroulement d'une journée type

Horaires	Les différents temps
7h-8h30	Temps d'accueil* (Accueil échelonné avec pointage)
7h15-7h45	Déjeuner pour ceux qui le souhaitent
7h50-8h25	Activités proposées / Temps libre*
8h30-8h35	Rangement Temps calme
8h40-8h45	Départ écoles
16h20- 16h30	Sortie d'écoles
16h40-17h10 (16h40 à 19h)	L'appel + Passage aux toilettes + Temps de goûter + rangement (Départs échelonné avec pointage)
17h15-17h55	Activités ou jeux libres + rangement
18h-18h30	Temps libre*
18h30-18h55 19H	Temps calme* (Derniers Départs avec pointage)

Quelques définitions :

Le temps d'accueil *:

C'est un temps d'échange entre les enfants, parents et les animateurs.

C'est un moment d'accueil individuel et d'écoute.

Une feuille d'émargement sera signée par le responsable de l'enfant le matin et le soir. Les enfants seront en temps libre pendant ce temps.

Le temps libre *:

C'est un temps où l'enfant a à sa disposition des coloriages, des jeux de société, des jeux de construction, jeux d'imitation, des livres...

Il décide lui-même de ce qu'il a envie de faire.

Un animateur sera toujours présent

Activités *:

C'est un temps (30 à 40min environ) où les animateurs proposent des activités diverses et préparées. Ce sont des activités dirigées en lien avec le projet d'animation.